

PREMIERE PARTIE: PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

I. AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° DNCMP/...../S/2017 POUR L'ASSURANCE DU MATERIEL, DU MOBILIER, DES EQUIPEMENTS ET DES STOCKS DES SITES DE L'OBR A BUJUMBURA.

Date de Publication : 04/05/2017

Date d'Ouverture : 05/06/2017

1. Objet du marché

L'Office Burundais des Recettes (OBR) invite, par le présent Appel d'Offres les soumissionnaires intéressés, à présenter leurs offres sous enveloppes fermées pour «**l'assurance du matériel, du mobilier, des équipements et des stocks se trouvant sur les sites VIRAGO, CDA PORT, PALAIS DES ARTS, IMMATRICULATION et EMMAÛS de l' OBR**», conformément aux spécifications techniques détaillées se trouvant dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Financement du marché

L'Office Burundais des Recettes compte financer l'exécution de ce marché sur ses fonds propres, exercice 2017.

3. Spécifications du marché et allotissement

3.1. Spécifications du marché

La passation du marché sera conduite par un Appel d'Offres National Ouvert (AON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi. La liste des biens à assurer est annexée au présent DAO et en font partie intégrante.

Les biens matériels et les équipements faisant objet du présent marché ont une valeur totale de trois milliards neuf cent quatre-vingt huit millions quatre cent quatre-vingt huit mille sept cent soixante-dix francs burundais, taxe sur la valeur ajoutée comprise (3 998 488 772 Fbu TVAC) et ont été classées en trois grandes catégories ci-dessous:

- Matériel, mobilier et équipements de bureaux à faire assurer d'une valeur totale de 1 590 218 632 Fbu TVAC,
- Trois stocks du matériel et des fournitures à faire assurer d'une valeur totale de 915 976 303 Fbu TVAC,

- Matériel électrique et informatique à faire assurer d' une valeur totale de 1 482 293 837 Fbu TVAC.

Au cours de ses calculs de soumission, le soumissionnaire devra tirer beaucoup d' attention sur les deux éléments importants ci-dessous :

- Pour tous le matériel et les équipements faisant objet du présent marché, le seul risque que l' assurance doit couvrir est l' incendie,
- Exception faite pour le site du Palais des arts, les maisons abritant le matériel et les équipements à faire assurer sont à leur tour déjà assurées contre l' incendie, ce qui réduit la prime d'assurance pour le matériel abrité par ce site.

3.2. Allotissement

Les services prévus dans le cadre de ce marché sont rendus en un seul lot.

4. Conditions de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toute personne physique ou morale possédant les capacités juridiques, techniques et financières pour l'exécution du marché. Ne peut participer à l'Appel d'Offres, tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 55 du Code des Marchés Publics au Burundi.

Les Associations sans but lucratif et les Organisations Non Gouvernementales ne sont pas éligibles pour ce marché.

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté sur le site de l'OBR (www.obr.bi) ou l'adresse indiquée ci-dessous de 7 h 30 à 12 h 00 et sera obtenu physiquement au Service des Approvisionnements de l'OBR sis immeuble VIRAGO, 3^{ème} étage, côté est sur présentation d'un bordereau de versement d'un montant non remboursable de cinquante mille francs burundais (50.000 FBU) versé au compte N°1101/001.04 (Compte de Transit des Recettes Non Fiscales) ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB).

Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit, et moyennant un accusé de réception, au Commissaire des Services Généraux de l'OBR.

6. Présentation de l'offre

Les soumissionnaires devront présenter leurs offres en 5 exemplaires dont un original et 4 copies en mentionnant clairement sur les exemplaires «**Offre technique**» ou «**Offre financière**» selon le cas. Les offres doivent être remises au Commissariat des Services Généraux situé à l'Immeuble VIRAGO, Avenue de la Tanzanie, N°963a/A, B.P. 3465 Bujumbura II, Tél : 22 282146/22282202 au plus tard le 05/06/2017, à 10 heures précises. Chaque feuille des offres devra être paginée et paraphée par le soumissionnaire et chaque offre devra être reliée et avoir une table des matières.

Les offres seront présentées dans trois enveloppes dont une extérieure contenant les deux autres à savoir celle renfermant l'offre technique et celle renfermant l'offre financière. L'enveloppe extérieure ne doit comporter aucun distinctif du soumissionnaire.

7. La validité des offres

Les offres restent valables pendant une période de 90 jours calendaires à compter de la date d'ouverture effective des offres. Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant cette durée de 90 jours calendaires, à compter de la date d'ouverture effective des offres.

8. Garantie de soumission

Une garantie de soumission de cinq cent mille de Francs Burundais (500 000 FBU) est exigée.

9. Visite des sites

Une visite guidée des sites, du mobilier, du matériel et des équipements à faire assurer aura lieu le 08/05/2017 à 9 h 00, à partir de l'Immeuble VIRAGO COMPLEX situé tout près du port de Bujumbura. A l'occasion de cette visite, des éclaircissements éventuels seront donnés aux participants.

10. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 05/06/2017 à 10 h 00.

Toute offre déposée après l'heure et la date limite ne sera pas prise en considération.

11. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture et d'un représentant de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics, dans la salle des réunions de l'Office Burundais des Recettes sis à ROHERO, Immeuble VIRAGO, 6^{ème} étage, le 05/06/2017 à 10 h 30 minutes, heure locale.

L'ouverture se fera en deux temps : Dans un premier temps, on procédera à l'ouverture des offres techniques. Après l'avis de non objection à l'analyse des offres techniques, par la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics, il sera procédé à l'ouverture des offres financières.

N.B. : Seuls les soumissionnaires dont les offres techniques auront atteint un score minimum de 70% verront leurs offres financières ouvertes et analysées.

12. Délai d'indemnisation en cas de sinistre

Le délai d'indemnisation en cas de sinistre est fixé à trente (30) jours calendaires, à compter de la date de dépôt du dossier de déclaration complet.

13. Adresse pour renseignements

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Office Burundais des Recettes sis à ROHERO, Immeuble VIRAGO, Avenue de la Tanzanie, N°963a/A, B.P. 3465 Bujumbura II, Tél : 22 282146/22282216.

14. Critères de qualification

Les offres techniques et financières devront être entièrement conformes au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée d'exécution du marché

La durée d'exécution du marché est d'une année comptée à partir de la notification définitive du marché.

Fait à Bujumbura, le 27/4/2017

**LE COMMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX ET PERSONNE
RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS A L'OBR**

Frédéric MANIRAMBONA